

Info



Chantier
cannabis



Plan de formation

4 septembre 2018

Développement des formations en trois vagues

L'École est en action ! Conjointement avec le ministère de la Sécurité publique et la communauté policière (corps de police municipaux, corps de police autochtones et Sûreté du Québec), l'École a élaboré un plan de formation qui se déploiera sur un horizon de cinq ans. Ce plan qui est détaillé ci-dessous est issu d'une analyse de besoins.

Sept initiatives de formation se déclinent en trois vagues. Il s'agit d'un plan évolutif qui sera ajusté selon la vitesse à laquelle les cadres légal et opérationnel se préciseront. Une équipe complète est dédiée au développement de ces formations. Pour la contacter : cannabis@enpq.qc.ca

Parallèlement, l'École actualisera l'ensemble de ses formations initiales et de perfectionnement touchées par ces importants changements législatifs.

Vague 1 : Cadre légal

Les changements + formation sur l'enquête de capacité de conduite affaiblie (pouvoirs et devoirs)

Formation	Contenu	Début de la diffusion prévue	Durée prévue	Modalités de diffusion
1.1 Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis <i>Cadre législatif C-45 (+ Projet 157)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Historique de la loi Information générale sur le cannabis, sa consommation et ses effets Information relative aux communautés autochtones Infractions et peines prévues par la Loi fédérale et la Loi provinciale Santé et sécurité 	17 septembre 2018	2-3 heures	8 modules en ligne (20-30 min.) En collaboration avec la GRC et le CPKN
1.2 Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie	<ul style="list-style-type: none"> Introduction et historique du projet de loi C-46 Modifications législatives fédérales et particularités Adaptation provinciale (projet de loi 157) Processus décisionnel 	Octobre 2018	½ jour	À l'ENPQ et dans les corps de police (hors établissement et en déconcentration)
1.3. Mise à jour de l'enquête de capacité de conduite affaiblie	<ul style="list-style-type: none"> Introduction sur la capacité de conduite affaiblie au Québec et au Canada Les catégories de drogues L'enquête en 3 phases Poursuite de l'enquête et rédaction des rapports 	Octobre 2018	½ jour	À l'ENPQ et dans les corps de police (hors établissement et en déconcentration)

Vague 2 : Mise à jour sur l'acquisition des motifs

Formation	Contenu	Début de la diffusion prévue	Durée prévue	Modalités de diffusion
2.1 Mise à jour des épreuves de coordination des mouvements (ECM)	<ul style="list-style-type: none"> Données de recherche Restrictions Tests Interprétation 	Janvier 2019	½ jour	À l'ENPQ et dans les corps de police (hors établissement et en déconcentration)
2.2 Agents évaluateurs	Même contenu Augmentation du nombre d'agents formés chaque année.	En continu	2 semaines + 4 jours (agrément terrain)	À l'ENPQ
2.3 Matériel de détection de drogues approuvé (MDDA) : Appareil de détection salivaire	<ul style="list-style-type: none"> Procédure d'utilisation de l'appareil Utilité et limites Obligations Témoignage à la cour 	Avril 2019	½ jour	À l'ENPQ et dans les corps de police (hors établissement et en déconcentration) * Les modalités de diffusion seront confirmées à la suite de la sélection de l'appareil.
2.4 Prélèvement sanguin	Procédure de prélèvement de l'échantillon sanguin	Août 2019	1 heure	En ligne

Vague 3 : Enquête de capacité de conduite affaiblie

Formation	Contenu	Début de la diffusion prévue	Durée prévue	Modalités de diffusion
3.1 Formation en enquête de capacité de conduite affaiblie	<ul style="list-style-type: none"> Processus en 3 phases Signes et symptômes (+médical) Éléments essentiels Questions/éléments de preuve Rapports/notes Témoignage à la cour 	À déterminer *	1-2 jours	En présentiel ou hybride (en présentiel /en ligne)

* Au terme du programme de cinq ans, cette formation restera dans l'offre de formation régulière de l'École.

Ecole nationale
de police

Québec

